

7 élus, représentant 4 communes (St Pardoux, St Saud, Busserolles, Saint-Jory de Chalais,)

## Recueil des questions et synthèse des échanges

Demandes de précisions sur les différences entre PNR et Parc national.

A propos des enjeux du TERRITOIRE

### Axe 1 : Gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants

**Reconquérir l'hydromorphologie naturelle des cours d'eau**

**Garantir la continuité écologique des cours d'eau.**

**Préserver un dense réseau de milieux humides.**

**Dynamiser la préservation de la ressource à l'échelle des bassins versants**

- Situation de la tannerie de St Pardoux : pas de filière d'approvisionnement locale en peau de qualité, importance de l'activité pour la commune (6 emplois + image : travail de peau de haute qualité pour Hermès), appui du PNR PL par rapport au problème de rejet des eaux sans traitement suffisant. BESOINS EXPRIMÉS d'un suivi – appui (informations en continu) et d'un rôle de médiation – concertation – gestion de conflit que pourrait assumer le PNR PL comme tiers « neutre » et indépendant
- Interrogations sur la non continuité de l'opération de nettoyage de la Dronne (pas au niveau des bourgs, pas sur les abords de la rivière)
- Verbalisation par la police de l'eau sans suffisamment d'information préalable : rôle d'information, de proximité par le PNR PL ?

### Axe 2 : Biodiversité et fonctionnement écologique des milieux

**Achever l'identification, hiérarchiser, gérer, valoriser et mettre en réseau la mosaïque de sites remarquables.**

**Améliorer la connaissance de la nature ordinaire et préserver le niveau de richesse faunistique et floristique du territoire.**

**Développer des modes de gestion adaptés aux spécificités des milieux. (avec 2 objectifs opérationnels : agriculture, forêt).**

- Manque information sur les ZH présentes dans les communes (« découvertes » au moment de l'élaboration de la carte communale)
- Précisions à apporter sur les différences entre zonages (et quels usages possibles / impossibles) et statuts de protection

### Axe 3 : Valorisation des ressources locales

**Développer, en tenant compte des évolutions socio-économiques et climatiques, les filières forestières, agricoles et agro-alimentaires courtes.**

**Soutenir les initiatives des professionnels des métiers d'art et valoriser l'ensemble des savoir-faire locaux.**

**Apporter un appui au maintien, à l'adaptation et à l'innovation des entreprises et des activités existantes.**

**Structurer et développer une offre touristique selon une logique de destination touristique « Parc naturel du Périgord Limousin ».**

**Développer le secteur des services vers des activités répondant aux besoins nouveaux des populations**

**Préserver l'harmonie des paysages et limiter les points noirs paysagers**

**Favoriser l'intégration paysagère et la qualité architecturale du bâti neuf et ancien**

**Aider à la construction d'une filière environnement / développement durable, notamment sur la base d'expériences déjà initiées (éco-construction, bois-énergie...).**

- Les services (personnes âgées en particulier) ne relèvent du rôle du PNR PL

- L'appui aux activités économiques ne relève pas du PNR PL

#### **Axe 4 : Lutte contre le réchauffement climatique**

**Accompagner toutes les entreprises vers l'excellence environnementale.**  
**Favoriser la qualification environnementale des activités touristiques.**  
**Réduire la consommation d'énergie (transport, habitat).**  
**Réduire les gaz à effet de serre.**  
**Développer les énergies renouvelables.**

- Informations sur les GES
- Le thème des transports renvoie aux problématiques Urbain – Rural (regroupement de l'habitat / dispersion) : l'Aquitaine a une vocation d'espace et de qualité de vie, « ça a un coût de vivre en Périgord »
- Thème de l'éclairage public
- PER sur les EnR (énergies renouvelables) : une enquête publique aura lieu, le PNR PL aura à se prononcer. COORDINATION nécessaire ?

#### **Axe 5 : Identité et liens sociaux**

**Affirmer, développer et transmettre la culture et la langue occitanes comme l'un des piliers et un vecteur de l'identité du territoire.**  
**Construire à l'échelle du territoire une stratégie collective de développement culturel avec les acteurs et partenaires locaux.**  
**Adapter l'habitat aux besoins sociaux.**  
**Informers les différents publics (élus, partenaires, habitants) des actions menées sur le territoire.**  
**Développer des projets éducatifs en direction des jeunes publics**  
**Poursuivre la sensibilisation de la population aux patrimoines.**  
**Former et sensibiliser les élus et partenaires aux enjeux du territoire, et à la mise en œuvre d'actions exemplaires .**  
**Renforcer le sentiment d'appartenance au Parc**  
**Favoriser les conditions pour l'accueil et l'installation de populations jeunes et actives.**  
**Contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants.**  
**Préserver la richesse du patrimoine archéologique et bâti (remarquable et vernaculaire).**  
**Renforcer les bassins de vie en confortant le rôle des bourgs-centres et en organisant ces derniers en réseau.**  
**Faciliter l'accès des habitants aux services et équipements extérieurs au territoire.**  
**Rendre lisibles et cohérentes les stratégies et les actions menées aux différents échelons (communes, EPCI, Pays, Parc, départements, régions ...).**

- Trop vaste, à restructurer
- Phénomène des résidences secondaires important sur le territoire
- Il y a un fort problème de disponibilité de logements sur le territoire

#### **PAYSAGE**

**Préserver l'harmonie des paysages et limiter les points noirs paysagers**  
**Favoriser l'intégration paysagère et la qualité architecturale du bâti neuf et ancien**

- Favoriser l'intégration paysagère : attention de ne pas faire doublon avec le CAUE
- Sensibiliser à l'écohabitat : rôle attendu du PNR PL

#### **AUTRES**

- Souhait de réunions de proximité avec les délégués locaux, en présence des délégués cantonaux et régionaux, promouvoir les échanges de projets entre communes
- Favoriser le dialogue
- De l'animation territoriale de proximité